



FÉDÉRATION
DES ASSOCIATIONS
SOCIO-JUDICIAIRES

*“Engagée pour une justice préventive,
réparatrice et humaniste !”*

CYCLE DE WEBINAIRES

[REPLAY]

**ÉGALITÉ ET CONTRÔLE COERCITIF :
DES ENJEUX MAJEURS
DANS LA LUTTE CONTRE LES
VIOLENCES INTRAFAMILIALES**

SOMMAIRE.

p.3 **GÉNÈSE DU PROJET**

p.4 **LES EXPERT.E.S**

p.5 **WEBINAIRES & REPLAYS**

p.10 **FORMATION «CONSENTEMENT,
DOMINATION, CONTRÔLE COERCITIF»**

p.11 **QUI SOMMES-NOUS ?**

**10
HEURES**
de présentation
et d'échanges

**5
WEBINAIRES**

**11
EXPERT.E.S**
interdisciplinaires

**495
PERSONNES
INSCRITES**

**218
PARTICIPANT.E.S**
*en moyenne à chaque
webinaire*



POURQUOI CE CYCLE DE WEBINAIRES ?

La lutte contre les violences intrafamiliales connaît de nombreuses évolutions législatives. Les travaux de l'Assemblée Nationale et les recherches universitaires nécessitent des changements de pratiques professionnelles reposant sur des socles communs de connaissances. Pour faire baisser le nombre de violences et de meurtres au sein de la famille et du couple, l'ensemble de la société civile, les politiques publiques et les entreprises doivent agir collectivement. Des pays voisins en Europe ont réussi à faire baisser d'un quart le nombre de féminicides.

OBJECTIF GÉNÉRAL

Outiller les professionnel.le.s afin de mieux comprendre le contrôle coercitif, les phénomènes d'emprises et les différentes stratégies des auteurs dans le cadre de la lutte contre les violences intrafamiliales.

OBJECTIFS SPÉCIFIQUES

- Se sensibiliser et comprendre la notion de contrôle coercitif
- Faire évoluer son référentiel en termes de violences conjugales et intrafamiliales
- Identifier les évolutions législatives
- Intégrer la dimension genrée des violences
- Appréhender la culture du consentement
- Découvrir d'autres pratiques européennes



NOTRE MISSION

Accompagner

les auteurs de violences intrafamiliales pour protéger les victimes et prévenir la récurrence



L'APPROCHE CHOISIE

Intégrer une dimension genrée des violences sexistes et sexuelles, en s'appuyant sur la convention d'Istanbul



NOTRE AMBITION

Créer une culture commune

et collective à travers la sensibilisation d'un grand nombre de professionnel.le.s se situant au delà du réseau C&J

LES EXPERT.E.S

Merci à elles, merci à eux d'avoir partagé leurs connaissances, expériences et points de vue !



CHARLOTTE BELUET,
Haute fonctionnaire à l'Égalité
Ministère de la Justice



MAGALI LAFOURCADE,
Magistrate et secrétaire
générale de la CNCDH



FRANÇOIS LAVALLIÈRE,
1^{er} Vice-Président
Tribunal Judiciaire
de Rennes



GUILLAUME BARBE,
Avocat associé du
cabinet Ivoire Famille,
membre du GREVIO
au Conseil de l'Europe



ELODIE TUAILLON-HIBON,
Avocate, formatrice
et chercheuse droit et
genre



EMILIE BOUTIN,
Chargée de mission
Égalité femmes-hommes,
Citoyens & Justice



MATEUSZ EVESQUE,
Délégué général
de la FNACAV



ELENA TERREROS GARCIA,
Docteure en psychologie
et vice-présidente du
programme CONTEXTO
(Espagne)



AGATHE WILLAUME,
Directrice SMAJ (Service Marchois
d'aide aux justiciables) et de la
clinique du lien (Belgique)



GWÉNOLA SUEUR,
doctorante en sociologie
à l'Université de
Bretagne Occidentale



PIERRE-GUILLAUME PRIGENT,
Docteur en sociologie, enseignant à
l'Université de Bretagne Occidentale et
dans le Diplôme Inter-Universitaire «
Études sur le genre » UBO - Rennes 2

WEBINAIRE N° 1

18 NOVEMBRE 2025

OUVERTURE GÉNÉRALE

Charlotte Beluet,

Haute fonctionnaire à l'égalité,
ministère de la Justice

LE CONTRÔLE COERCITIF : INTRODUCTION D'UNE NOTION ET APPROCHE SOCIO-HISTORIQUE

Gwénola Sueur,

doctorante en sociologie
à l'Université de Bretagne Occidentale

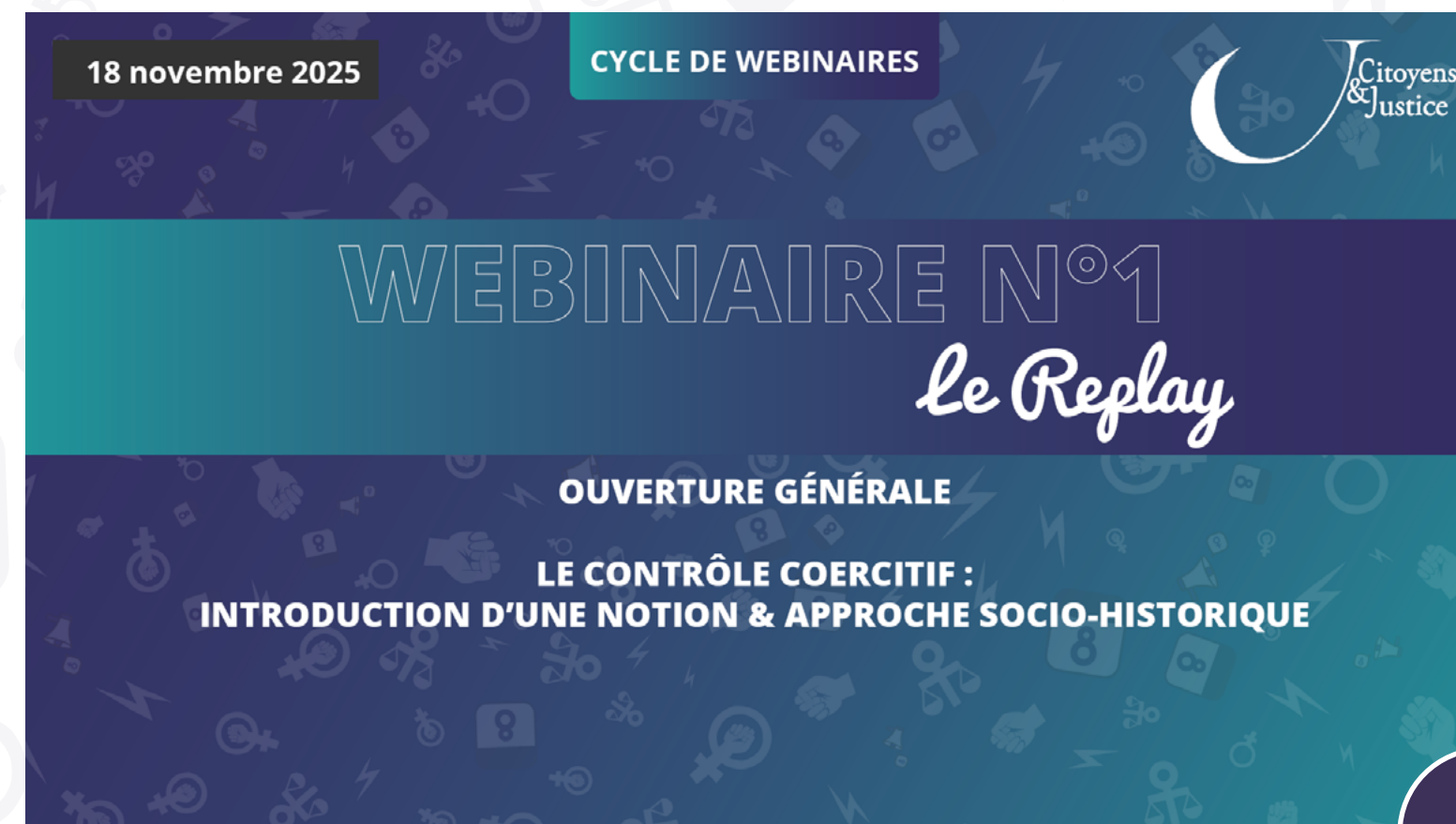
Pierre-Guillaume Prigent,

docteur en sociologie, enseignant à
l'Université de Bretagne Occidentale et
dans le Diplôme Inter-Universitaire «
Études sur le genre » UBO - Rennes 2.

Le contrôle coercitif, concept sociologique né aux États-Unis dans les années 70, propose de **s'éloigner d'une compréhension de la violence conjugale basée essentiellement sur une succession d'actes de violence.**

Identifier le processus de domination conjugale implique une compréhension du contexte socio-historique, des dynamiques qui permettent aux agresseurs d'établir et de maintenir contrôle et pouvoir pendant la vie de couple et après la séparation.

LE REPLAY



Le contenu du webinar propose d'initier un changement dans la compréhension et l'analyse des situations de violence conjugale, en intégrant le processus de domination conjugale et en revenant sur la notion controversée de « l'aliénation parentale »

ACCÉDER AU REPLAY



WEBINAIRE N° 2

9 DÉCEMBRE 2025

VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES : UN CONTINUUM DE DOMINATION ET DE CONTRÔLE

Elodie Tuaillon-Hibon,
Avocate, formatrice
et chercheuse droit et genre

Emilie Boutin,
Chargée de mission
égalité femmes-hommes,
Citoyens & Justice

Les mythes et les stéréotypes sexistes engendrent chez tous les professionnel.le.s des biais cognitifs qui entretiennent une culture du viol.

Analyser cet héritage culturel sous un angle systémique permet de mieux saisir ce que revêtent les violences sexistes et sexuelles.

LE REPLAY



Emilie Boutin et Elodie Tuaillon-Hibon font co-exister une analyse sociologique et juridique, en intégrant les évolutions législatives récentes. Comment les nouvelles lois sur les violences sexistes et sexuelles opèrent un changement de paradigme, passant de la culture du viol à la culture du consentement.

ACCÉDER AU REPLAY



WEBINAIRE N° 3

8 JANVIER 2026

STANDARDS EUROPÉENS & INTERNATIONAUX : UN CADRE DE RÉFÉRENCE POUR L'ÉVOLUTION LÉGISLATIVE ET LES PRATIQUES

Guillaume Barbe,
Avocat associé
du Cabinet Ivoire Famille,
membre du GREVIO
au Conseil de l'Europe

Magali Lafourcade,
Magistrate,
secrétaire générale de la CNCDH

Les droits des femmes sont un sujet de préoccupation majeure des Nations Unies. Mais l'Europe s'est dotée d'un système de protection particulièrement avancé.

Le Conseil de l'Europe, la Cour européenne des droits de l'Homme, l'Union européenne et la Cour de justice de l'Union européenne sont désormais **quatre organes étroitement associés dans le développement de mécanismes conjoints.**

LE REPLAY



Guillaume Barbe et Magali Lafourcade, tous deux expert.e.s de la dimension supranationale, expliquent en quoi ces textes nous obligent et comment ils guident l'action de tous les professionnel.le.s de terrain au niveau national.

ACCÉDER AU REPLAY



WEBINAIRE N° 4

22 JANVIER 2026

L'ESPAGNE, VIOLENCES DE GENRE : DES PRATIQUES QUI INSPIRENT L'EUROPE

Elena Terreros Garcia,
Docteure en psychologie et Vice-
présidente du programme CONTEXTO

Mateusz Evesque,
Délégué général de la FNACAV

L'Espagne dispose d'une loi cadre sur les violences de genre depuis 2004.

Le programme CONTEXTO

Créé en 2006 par l'Université de Valence, ce programme articule recherche, formation, intervention et prévention des violences sexistes, avec une double approche : intervention psychosociale et développement de la recherche.

La FNACAV

Fédération Nationale des Associations et Centres de prise en charge des Auteurs de violences conjugales et familiales. Elle gère le numéro vert (08 019 019 11), regroupe 38 associations et forme les professionnels.

Ce webinaire explore le programme espagnol CONTEXTO, une référence européenne en matière de prévention et de prise en charge des auteurs de violences de genre. Aux côtés de la FNACAV, Elena Terreros-Garcia présentera les pratiques innovantes développées par l'Université de Valence depuis près de vingt ans.

LE REPLAY



ACCÉDER AU REPLAY



WEBINAIRE N° 5

10 FÉVRIER 2026

L'UTILISATION DU CONTROLE COERCITIF DANS LE DROIT POSITIF ET DANS LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES

François Lavallière,
Premier Vice-président
du Tribunal Judiciaire de Rennes

Agathe Willaume,
Directrice SMAJ
(*Service Marchois d'Aide aux Justiciables*)
et de la clinique du lien,
Belgique

ACCÉDER AU REPLAY



À travers des illustrations, ce webinaire propose de saisir le schéma global des auteurs et d'appréhender l'impact psycho-traumatique chez les victimes. Le contrôle coercitif dépassant les frontières du couple, il s'immisce dans le lien parent-enfant et peut générer des violences vicariantes.



LE REPLAY



Articulant concepts et définitions à partir de vignettes de pratiques judiciaires, Agathe Willaume et François Lavallière illustrent une évolution des pratiques professionnelles via un changement de dogme intégrant le contrôle coercitif.



FORMATION CONSENTEMENT, DOMINATION, CONTRÔLE COERCITIF

Reconnu comme un élément central des violences intrafamiliales, il devient crucial pour les professionnel.le.s d'acquérir des compétences concrètes de repérage, d'analyse et d'intervention relatives au contrôle coercitif.

C'est pourquoi Citoyens & Justice propose pour la première fois cette année la formation « Consentement, domination & contrôle coercitif ».

Cette formation unique vous donne les clés pour comprendre les dynamiques de domination, détecter les signaux souvent invisibles et intégrer ces outils dans votre pratique professionnelle.

OBJECTIFS

Mesurer l'impact de l'héritage des représentations genrées et leurs conséquences.

Comprendre le système global de la relation :
identifier le contrôle et la domination mis en place par un conjoint sur l'autre et sur les enfants (systémie).

Détecter les indices et les stratégies à l'œuvre qui ont pour but de limiter la liberté et les droits de l'autre (outils de détection).

Analyser le schéma global de l'agresseur et l'impact psycho-traumatique sur les victimes.

Intégrer ces nouvelles connaissances dans sa pratique professionnelle.

 **20 ET 21 MAI 2026**

 **PARIS**

 **12 PARTICIPANTS**
MAXIMUM

INTERVENANTES



CHARLOTTE BELUET,
Haute fonctionnaire à l'Égalité,
Ministère de la Justice



AGATHE WILLAUME,
Directrice SMAJ (Service Marchois
d'aide aux justiciable) et de la
clinique du lien (Belgique)



**PROGRAMME
& INSCRIPTION**
SUR WWW.CITOYENS-JUSTICE.FR

EN SAVOIR +

QUI SOMMES-NOUS ?



Citoyens & Justice regroupe 150 associations socio-judiciaires intervenant sur l'ensemble du territoire français. Dans le cadre de mesures judiciaires, les professionnel.le.s de ces associations exercent auprès de victimes ou d'auteurs d'infraction, qu'ils soient enfants, adolescents ou majeurs, des missions d'accompagnement, d'investigation et de pacification des conflits.

Ces mesures judiciaires, exercées notamment dans le cadre d'alternative aux poursuites, en aménagement de peine, ou encore en alternative à la détention, visent à lutter contre la délinquance, à prévenir la récidive, à mieux prendre en compte les victimes, et à (ré)insérer les personnes mises en cause dans la société par un accompagnement socio-éducatif adapté et individualisé.

L'objet de la fédération est de coordonner, de professionnaliser et d'apporter un soutien technique à ses adhérents, de participer à l'élaboration des politiques publiques et de contribuer à leur mise en œuvre.

EN SAVOIR +

“Engagée pour une justice préventive, réparatrice et humaniste !”

*Merci à toutes et tous
pour votre participation !*

